

En France, **tous les enfants** sont protégés contre les violences et l'exploitation

Si tu te sens en danger ou forcé de faire des choses que tu ne veux pas, sache qu'en France tu peux être protégé.

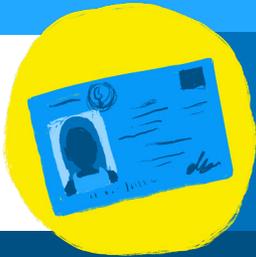


Si tu as moins de 18 ans et que tu es en France sans tes parents, tu as le droit d'être hébergé et protégé par l'État dès ton arrivée. Si tu as perdu ta famille, la Croix-Rouge peut t'accompagner pour la retrouver et vous réunir.

La **police** est là pour te protéger. Présente-toi à eux ou appelle-les au **17** (français). Tu peux aussi appeler le numéro **Enfance en danger** au **119** (appel gratuit, 24h/24, en français ou anglais).



Garde tes documents d'identité avec toi, ne les confie à personne et prends-les en photo pour avoir une copie. Ne les partage pas en ligne.



Accepte seulement l'aide des professionnels qui ont un signe distinctif comme un gilet ou une carte. Des personnes mal intentionnées peuvent te proposer de l'aide (hébergement, transport, travail...), y compris sur les réseaux sociaux. Ne les suis pas.

